

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES À L'USAGE DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

(code électoral, articles L. 10 et L. 11, L. 15 à L. 17, L.18 à L. 40)

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL		
NOM : Indiquer le nom de jeune fille pour les femme	mes mariées	
NOM MARITAL (facultatif):		
PRÉNOM(S):		
SEXE: M F		
NATIONALITÉ :		
NÉ(E) LE : / /	À (commune) : Pour Paris, Lyon et Marseill	e, indiquer aussi l'arrondissement
	BDIVISION ADMINISTRATIVE : e-Mer*, département, province,)	
PAYS:		
	iste électorale complémentaire de l	la commune de :
2. SITUATION DU DEMAND	EUR	
- Situation 2 : demande d'i	scription dans une commune frai	ment à l'intérieur d'une même commune française
ou en cas d	, indiquer impérativement le préc	nt de commune d'inscription nt pour Paris, Lyon et Marseille cédent lieu d'inscription pour les élections des représentants français au
COMMUNE Pour Paris, Lyon	E: et Marseille, <i>indiquer aussi l'arrondisse</i> ment	
DÉPARTEME	OUTRE-MER*:	
• Indiquer le lieu de la derni	ière inscription sur une liste éle	ectorale d'un autre pays de l'Union Européenne
- Pays:		
- Subdivision administrative	:	
- Commune ou localité :		
3. COORDONNÉES PERSON	NNELLES DU DEMANDEUR (où	ı le courrier peut être expédié)
Adresse:		
Code postal:	Commune:	
Téléphone:		
Courriel (fortement recomma	andé) :	@
		telon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.
		es élections européennes dans aucune autre commune de France, qu'il n'exerce- vote dans l'État dont il a la nationalité.
	Date : / /	Signature du demandeur :
Cachet de la mairie	Rubrique réservée Inscription volontaire	à la mairie (ne rien inscrire) Inscription par décision judiciaire
Date de réception de la demande er		
zate de reception de la demande er		Date de prise en compte de la demande : / / et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES DES CITOYENS NON-FRANÇAIS DE L'UNION EUROPÉENNE

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS FRANÇAIS AU PARLEMENT EUROPÉEN

Recommandations générales

- 1 Pour que votre inscription sur les listes électorales soit effective au 1^{er} mars de l'année prochaine, votre formulaire de demande d'inscription et les pièces justificatives (voir rubrique « documents à fournir » ci-dessous) doivent impérativement être parvenus en mairie avant le 31 décembre de cette année. Il est donc fortement conseillé d'envoyer votre demande à votre mairie avant le 15 décembre.
- 2 Veillez à remplir le formulaire en lettres majuscules de façon lisible.
- 3 Notez impérativement vos coordonnées à la fin du formulaire afin que la mairie puisse vous contacter au cas où votre demande serait incomplète. La communication d'une adresse de courrier électronique est fortement recommandée afin qu'un accusé de réception sous format informatique puisse vous être adressé.
- 4 En l'absence d'accusé de réception de la part de votre mairie, par courrier ou courriel, assurez-vous avant la fin de l'année en cours que votre demande a bien été reçue par les services compétents.

Documents à fournir

Afin que votre inscription soit prise en compte, vous devez impérativement faire parvenir au service des élections de votre mairie les **trois** types de documents suivants :

1 - Le formulaire d'inscription dûment renseigné

Veillez à être le plus clair et lisible possible, et à bien remplir toutes les rubriques du formulaire qui vous concernent.

2 - Une photocopie d'un titre d'identité et de nationalité en cours de validité

Vous adresserez à votre commune une photocopie lisible de votre pièce d'identité en cours de validité :

- carte nationale d'identité (photocopie recto verso);
- ou passeport (photocopie de la double page où figure votre photo),
- **ou** une carte de séjour (photocopie recto-verso).

3 - Un justificatif de domicile

Seront acceptées :

- les pièces prouvant que vous êtes domicilié dans la commune où vous souhaitez être inscrit(e) (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe). Veillez à ce que les factures soient établies à votre nom et prénom et qu'elles ne datent pas de plus de 3 mois ;
- ou les pièces permettant de prouver que vous êtes inscrit(e), pour la cinquième fois et sans interruption, au rôle d'une des contributions directes communales ou que votre conjoint répond à ces conditions.

Pour toute difficulté ou en cas de situation individuelle particulière, n'hésitez pas à contacter le service des élections de votre mairie.